

28 Mai 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Une opportunité pour l'élevage ovin

Le Ministère a dévoilé hier les derniers arbitrages pour l'application de la réforme de la PAC.

L'aide couplée aux ovins annoncée entérine les demandes de la FNO : une aide de base évaluée à 18 € et des compléments, cumulables, de 2€ pour les 500 premières brebis, 3 € pour les éleveurs contractualisant, et 6 € pour les éleveurs respectant un taux de productivité minimum de 0,8 agneau vendu ou engagés en démarche qualité ou installés depuis moins de 3 ans.

Tous les éléments sont là pour encourager l'installation de nouveaux éleveurs, le développement de la production et la valorisation du produit ! Nous devons saisir cette opportunité pour enrayer définitivement le déclin de cette production et la propulser vers l'avenir.

La création d'une aide couplée conséquente pour les légumineuses fourragères et la reconnaissance de toutes les surfaces utilisées par l'élevage ovin sont d'autres signes forts dont la FNO se félicite.

La FNO reste cependant vigilante sur la revalorisation de l'ICHN, afin que la progressivité annoncée n'affecte pas les bénéficiaires actuels de la PHAE, ainsi que sur les derniers ajustements des MAEC.

Contact : Amélie VILLETTE, FNO, 01 40 04 51 32